

CDM Watch  
Rue d'Edimbourg 26  
B-1050  
Bruxelles  
Belgique  
[info@cdm-watch.org](mailto:info@cdm-watch.org)

A l'attention de : Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet  
Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement  
Hotel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75700 Paris  
France

**LETTRE OUVERTE à propos de l'utilisation de crédits carbone exclus du SCEQE par les États membres de l'Union européenne.**

Le 10 mars 2011

Chère Madame le Ministre,

Le 21 janvier 2011, les États membres ont approuvé une proposition de la Commission européenne visant à interdire du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE) les crédits carbone liés aux projets de réduction d'émissions de HFC-23 et d'émissions de N2O issues de la production d'acide adipique (N2O AA), et ce à compter du 30 avril 2013. Les ONG ont salué cette décision comme une victoire significative pour l'intégrité environnementale du SCEQE. C'est aussi un exemple encourageant de la volonté des États membres de donner la priorité à l'intégrité du SCEQE plutôt qu'à une poignée d'investisseurs qui tentent de protéger leurs intérêts financiers.

Comme vous le savez certainement déjà, les crédits liés aux gaz industriels sont problématiques à plusieurs égards. Ils vont directement à l'encontre du protocole de Montréal et des objectifs internationaux sur le plan de la politique climatique de l'UE ; leur rapport qualité-prix est mauvais, ils sont concentrés dans les économies émergentes bien plus que dans les nations moins avancées et ils ont des bénéfices très restreints en ce qui concerne le développement durable. Une analyse des données provenant de tous les projets de HFC-23 et de N2O AA enregistrés montre qu'une grande partie des crédits qu'ils génèrent ne représente pas de réelle réduction des émissions. Étant donné que la compensation ne peut être qu'un jeu à somme nulle, ces compensations affaiblissent directement l'objectif de réduction des émissions domestique de l'Union européenne.

Bien que nous saluions l'action harmonisée pour la défense de l'intégrité environnementale du SCEQE, il est important de souligner que l'interdiction ne s'applique pas aux objectifs des États membres dans les secteurs en dehors du SCEQE. Cela est significatif étant donné que jusqu'à 2/3 du total des réductions des émissions exigées de la part des États membres entre 2013 et 2020 peuvent être comblés par les crédits carbone, ceci selon la décision relative au partage de l'effort.

La Commission Européenne a indiqué, avec une interdiction en vigueur pour le SCEQE, que les États membres auront l'obligation de justifier leur utilisation de crédits HFC-23 et N2O AA au regard des objectifs nationaux à compter de 2013. Nous craignons néanmoins que certains États membres ne continuent à utiliser les crédits HFC-23 et N2O AA pour leurs objectifs nationaux.

Nous remarquons que les gouvernements du Royaume-Uni et du Danemark se sont récemment engagés à suivre les mêmes règles qui s'appliquent aux participants du SCEQE en ce qui concerne l'usage des crédits HFC-23 et N2O AA à partir de 2013. Nous espérons des engagements semblables de la part des autres États membres de l'UE et nous aimerions donc que vous précisiez la position de la France concernant les points suivants :

- La France a-t-elle également l'intention d'interdire les crédits carbone HFC-23 et N2O AA ?
- Quand cette interdiction entrera-t-elle en vigueur ?

Étant donné le tort que les crédits carbone de mauvaise qualité font à la fois à l'intégrité environnementale du SCEQE et aux efforts mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous vous demandons d'agir pour que ces crédits soient interdits dans le registre national français dès que possible, et au 30 avril 2013 au plus tard. Ce n'est qu'une fois que les 27 États membres auront engagé une action similaire au niveau national que l'interdiction des crédits carbone HFC-23 et N2O AA sera vraiment complète.

Veillez agréer l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Eva Filzmoser  
Directrice de programme  
CDM Watch



Fionnuala Walravens  
Militante pour l'environnement  
Environmental Investigation Agency



Rob Elsworth  
Chargé de mission  
Sandbag